

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2023_021

Décision modificative n°1 - Basculement des programmes en compte de tiers

Le cinq octobre deux mille vingt-trois, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Esther CHUREAU, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Jean-Michel DAUMAS représenté par Serge VÉDRINES, Daniel GIOVANNACCI représenté par Pierre HERRGOTT

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 27 septembre 2023

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 12	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le Président rappelle que suite à une rencontre avec la DGFIP de Mende et le Service de gestion comptable de Florac en date du 26 janvier 2023, il est demandé de **basculer les opérations d'investissement en compte de tiers (4581-4582)**. Pour cela, une décision modificative doit être prise.

La décision modificative fera l'objet d'écritures budgétaires sur l'exercice 2023 pour annuler les mandats et les titres des exercices budgétaires précédents, imputés sur les classes 1 et 2 et pour réaffecter les mandats et les titres annulés sur du 4581 (dépenses) et 4582 (recettes).

Les mandats et les titres à annuler sur l'exercice en cours seront annulés par mandat d'annulation ou titre d'annulation sur présentation d'un certificat administratif établie par le Président. Une fois ces écritures annulées, des mandats et des titres seront émis en compte de tiers.

Ce sont donc des écritures budgétaires de régularisation sans impact financier sur la trésorerie du syndicat (compte 515).

Les opérations d'investissement concernées par cette décision modificative sont :

- Programme 100 : 2^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 102 : 3^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 104 : 5^{ème} tranche PPG Vallée du Tarn,
- Programme 105 : 4^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 108 : Étude bassin versant du Cernon,
- Programme 109 : études ZEC rive droite St-Rome-de-Cernon,
- Programme 110 : travaux ZEC rive droite St-Rome-de-Cernon,
- Programme 111 : Étude hydraulique St-Georges-de-Luzençon,
- Programme 112 : Étude effacement seuil St-Georges-de-Luzençon,

- Programme 115 : Stations hydrométriques,
- Programme 116 : Étude Haute-Dourbie,
- Programme 117 : Réduction vulnérabilité des entreprises,
- Programme 122 : Réduction vulnérabilité des habitations et des bâtiments publics,
- Programme 126 : Études ZEC rive gauche à Saint-Rome-de-Cernon,
- Programme 128 : Travaux ZEC St-Georges-de-Luzençon,
- Programme 202 : 2^{ème} tranche PPG Cernon,
- Programme 203 : 3^{ème} tranche PPG Cernon,
- Programme 204 : 4^{ème} – 5^{ème} tranches PPG Cernon,
- Programme 214 : 4^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 215 : 5^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 223 : 3^{ème} tranche PPG Tarn et Jonte,
- Programme 224 : 4^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn, Jonte,
- Programme 225 : 5^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 235 : 5^{ème} tranche PPG Vallée du Tarn
- Programme 236 : Axe Tarn 2020 – tranche complémentaire,
- Programme 237 : Axe Tarn 2020 – soldes subventions,
- Programme 240 : Actions de l'unité géographique Haut Tarn Tarnon Mimente,
- Programme 250 : Actions de l'unité géographique Muse-Lumensonesque,
- Programme 260 : Travaux crues.

Certaines de ces opérations seront regroupées en raison du même secteur d'intervention. Cela concerne les opérations suivantes :

- le programme 223 sera basculé vers le programme 102,
- le programme 235 sera basculé vers le programme 104,
- le programme 214 sera basculé vers le programme 105,
- les programmes 236 et 237 seront basculés vers le programme 224.

Ainsi, le Président propose de voter les crédits suivants et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	3510.00	
1312	Subv. transf. Régions	48889.80	
1313	Subv. transf. Départements	16325.00	
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	114757.23	
13158	Subv. transf. Autres groupements	659.40	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	202336.82	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	65220.97	
1322	Subv. non transf. Régions	62629.19	
1323	Subv. non transf. Départements	11250.70	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	67578.01	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	58564.70	
4581100 - 100	Opérations investissement sous mandat	39000.00	
4581102 - 102	Opérations investissement sous mandat	26764.00	
4581104 - 104	Opérations investissement sous mandat	17316.00	
4581105 - 105	Opérations investissement sous mandat	26224.20	
4581108 - 108	Opérations investissement sous mandat	11430.00	

4581109 - 109	Opérations investissement sous mandat	5952.00	
4581112 - 112	Opérations investissement sous mandat	136834.80	
4581115 - 115	Opérations investissement sous mandat	36000.00	
4581116 - 116	Opérations investissement sous mandat	12900.00	
4581117 - 117	Opérations investissement sous mandat	23913.60	
4581122 - 122	Opérations investissement sous mandat	70523.79	
4581126 - 126	Opérations investissement sous mandat	40596.00	
4581128 - 128	Opérations investissement sous mandat	64719.26	
4581202 - 202	Opérations investissement sous mandat	29718.00	
4581203 - 203	Opérations investissement sous mandat	27060.00	
4581204 - 204	Opérations investissement sous mandat	57386.40	
4581215 - 215	Opérations investissement sous mandat	53387.40	
4581224 - 224	Opérations investissement sous mandat	39237.80	
4581225 - 225	Opérations investissement sous mandat	18074.00	
4581240 - 240	Opérations investissement sous mandat	955.00	
4581250 - 250	Opérations investissement sous mandat	5712.00	
4581260 - 260	Opérations investissement sous mandat	10756.80	
2031 - 108	Frais d'études		11430.00
2031 - 112	Frais d'études		136834.80
2031 - 115	Frais d'études		36000.00
2031 - 116	Frais d'études		12900.00
2031 - 117	Frais d'études		23913.60
2031 - 122	Frais d'études		70523.79
2031 - 126	Frais d'études		40596.00
2312 - 223	Agencements et aménagements de terrains		26764.00
2312 - 235	Agencements et aménagements de terrains		17316.00
2312 - 214	Agencements et aménagements de terrains		26224.20
2312 - 128	Agencements et aménagements de terrains		64719.26
2312 - 202	Agencements et aménagements de terrains		29718.00
2312 - 203	Agencements et aménagements de terrains		27060.00
2312 - 204	Agencements et aménagements de terrains		57386.40
2312 - 215	Agencements et aménagements de terrains		53387.40
2312 - 225	Agencements et aménagements de terrains		18074.00
2312 - 224	Agencements et aménagements de terrains		17106.00
2312 - 236	Agencements et aménagements de terrains		22131.80
2312 - 240	Agencements et aménagements de terrains		955.00
2312 - 250	Agencements et aménagements de terrains		5712.00
2312 - 260	Agencements et aménagements de terrains		10756.80
4581102 - 102	Opérations investissement sous mandat		39000.00
4581110 - 110	Opérations investissement sous mandat		5952.00
4582102 - 102	Opérations investissement sous mandat		26764.27
4582104 - 104	Opérations investissement sous mandat		18876.00

4582105 - 105	Opérations investissement sous mandat		46009.43
4582108 - 108	Opérations investissement sous mandat		33525.13
4582111 - 111	Opérations investissement sous mandat		15660.00
4582112 - 112	Opérations investissement sous mandat		136834.80
4582115 - 115	Opérations investissement sous mandat		36000.00
4582116 - 116	Opérations investissement sous mandat		12900.00
4582117 - 117	Opérations investissement sous mandat		23913.60
4582122 - 122	Opérations investissement sous mandat		70523.79
4582126 - 126	Opérations investissement sous mandat		40596.00
4582202 - 202	Opérations investissement sous mandat		29718.01
4582203 - 203	Opérations investissement sous mandat		27060.38
4582204 - 204	Opérations investissement sous mandat		12014.94
4582215 - 215	Opérations investissement sous mandat		55616.07
4582224 - 224	Opérations investissement sous mandat		40373.30
4582225 - 225	Opérations investissement sous mandat		18074.10
4582240 - 240	Opérations investissement sous mandat		955.00
4582250 - 250	Opérations investissement sous mandat		5712.00
4582260 - 260	Opérations investissement sous mandat		595.00
		TOTAL :	1 406 182.87
		TOTAL :	1 406 182.87

Le Président invite le comité syndical à voter ces crédits.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vote en dépenses et en recettes, les suppléments de crédits indiqués ci-dessus, pour le basculement des opérations d'investissement en compte de tiers.

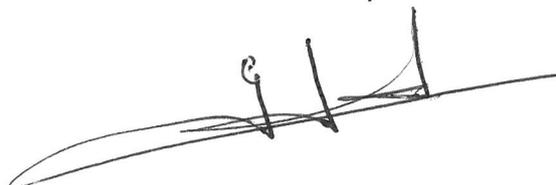
Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Président, Serge VÉDRINES




Le Secrétaire de séance, Gilbert FAUCHER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 05/10/2023
et publié ou notifié
le 09/10/2023

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de reception de l'AR: 05/10/2023
048-200080547-DE_2023_021-DE

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.